

commerce

Les bistrots en mal d'avenir

Entre bar à thème et café-tabac-épicerie multiservices, les bistrots, désertés par les consommateurs, cherchent leur voie pour ne pas disparaître.

Des bistrots, il y en avait 200.000 en 1960. Aujourd'hui, ils sont moins de 30.000, déplore Bernard Quartier, ex-président de la fédération des cafés à l'Umih, le principal syndicat du secteur.

Et ce ne sont pas seulement des commerces ou des lieux pour se désaltérer qui ferment, ce sont des « lieux un peu mythiques » qui disparaissent, a souligné Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, hier lors d'un colloque au Sénat sur l'avenir du café du village et du bistrot du coin. Un colloque surnommé



Il reste moins de 30.000 bistrots en France.
(Photo NR)

« Grenelle des limonadiers » par certains participants, pour mieux dire l'urgence de la situation.

Ces cafés doivent-ils se spéciali-

ser ? Ou au contraire se diversifier ? La question n'a pas été tranchée, mais tous les intervenants se sont accordés sur la nécessité de changer, de réinventer ces lieux de convivialité.

Faire revenir les clients

« Avec les machines à pression ou les machines à expresso, c'est devenu facile de boire une bonne bière ou un bon café à domicile. Il faut donc que les cafés proposent autre chose pour faire revenir les clients », pour Franck Camus, vice-président de la fédération des cafés à l'Umih.

Michel Mercier, qui a rappelé

que le gouvernement n'était pas là pour inciter les consommateurs à boire ou à fumer, propose de faire revenir les clients dans les cafés-tabac en se diversifiant : proposer des journaux, des ordinateurs reliés à Internet, des bornes de visioconférence, des produits de La Poste, des billets de train. « Le café doit devenir multiservices », a-t-il résumé.

Président de la fédération nationale des bistrots de pays, Bernard Reynal a rappelé que les mairies des villages devaient « surveiller » la santé économique des cafés, pour être prêt à agir avant une fermeture.

télégrammes

••• Hervé Morin a rendu hier hommage aux deux **soldats marins tués en début de semaine en Afghanistan** lors d'une cérémonie au 402^e Régiment d'artillerie de Châlons-en-Champagne, auquel appartenait l'une des victimes ••• Éric Besson a annoncé la **fermeture de 16 locaux de rétention** administrative à travers la France (dont celui de Cercottes dans le Loiret), qui ne pas remplissent les condi-

tions d'un accueil « digne » des personnes, ainsi que la remise aux normes de sept autres lieux de rétention ••• Plus de 3.000 personnes ont pris part, hier, à une **marche silencieuse à la mémoire d'Ha-kim**, le lycéen poignardé à mort le 8 janvier par un camarade à l'intérieur de son lycée ••• Les bonus qui seront versés aux opérateurs de marché de la place financière française devraient s'élever à **un milliard d'euros** en 2010, auquel il faudra ajouter les sommes versées sur les autres

places financières, où les bonus sont plus élevés ••• Face aux réticences des banques commerciales à accorder des prêts, une quinzaine d'entreprises, dont huit françaises, trois irlandaises et deux britanniques, envisagent de **lancer leur propre banque** sous forme d'une coopérative ••• Après plusieurs années de croissance, **les ventes de cognac ont chuté** de 12,04 % en volume (11,20 % en valeur) en 2009 par rapport à 2008, avec 130 millions de bouteilles expédiées.

la phrase

« L'emploi sera le test d'une reprise réussie ou non. »

Christine Lagarde, ministre de l'Économie, qui présentait hier ses voeux à la presse a affirmé que le gouvernement avait « des objectifs ambitieux » en 2010 pour l'emploi, qui sera « le test d'une reprise réussie ou non. » Quant à la création de Pôle emploi par la fusion de l'ANPE et des Assedic en 2009, « cela n'a pas été une fusion facile, dans un contexte beaucoup plus difficile que prévu » mais c'est « une réforme qui a fait son chemin », déclaré la ministre.

en bref

RETRAITES Pas de calendrier pour la négociation

Présentant à l'Élysée ses voeux aux représentants des entreprises et des salariés, le chef de l'État n'a pas fait d'annonce à propos du calendrier attendu des mesures sociales, notamment sur le tempo encore flou du rendez-vous des retraites, renvoyant à une prochaine rencontre le 15 février avec les partenaires sociaux.

www.citroen.fr



EN JANVIER AVEC LES **OFFRES GAGNANTES**
TOUT LE MONDE DIT « **I LOEB CITROËN** ».

CITROËN DOUBLE LE SUPER BONUS*



CITROËN C1

à partir de

6 790 €⁽¹⁾

Bonus Écologique de 500 € déduit
Sous condition de reprise*.



CITROËN C3

à partir de

8 750 €⁽²⁾

Sous condition de reprise*.



CITROËN C3 PICASSO

à partir de

11 990 €⁽³⁾

Sous condition de reprise*.

I Automobiles CITROËN - RCS Paris 642 050 399

PORTES OUVERTES DU 15 AU 18 JANVIER⁽⁵⁾

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



(1) Somme restant à payer pour l'achat d'une Citroën C1 3 portes 1.0i Airdream Attraction neuve, hors options, déduction faite de 500 € de Bonus Écologique (selon décret du 18/12/09), de 310 € de Prime Reprise (4) et de 1 500 € de Prime Verte Citroën*. (2) Somme restant à payer pour l'achat d'une Citroën C3 Classic 1.1i Airdream neuve, hors options, déduction faite de 2 200 € d'économie et de 1 500 € de Prime Verte Citroën*. (3) Somme restant à payer pour l'achat d'un Citroën C3 Picasso VTi 95 Attraction neuve, hors options, déduction faite de 1 660 € de Prime Reprise (4) et de 1 500 € de Prime Verte Citroën*. (4) Montant ajouté à la valeur Argus™ de votre ancien véhicule de moins de 8 ans, d'une puissance réelle inférieure ou égale à celle du véhicule neuf acheté, ou reprise minimum dans les autres cas. La valeur de reprise est calculée en fonction du cours de l'Argus™ du jour de la reprise, applicable à la version du véhicule reprise, ou le cas échéant à la moyenne des cours des versions les plus proches de celui-ci, ledit cours ou ladite moyenne étant ajusté en fonction du kilométrage ou des éventuels frais de remise à l'état standard et déduction faite d'un abattement de 15 % pour frais et charges professionnels. * Prime Verte Citroën de 1 500 € pour la reprise d'un véhicule de 8 à 10 ans destiné à la casse et de 700 € pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse valable jusqu'au 28/02/10. Super Bonus Gouvernemental de 700 € dans le cas d'une reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse et l'achat d'un véhicule neuf émettant jusqu'à 155 g/km de CO₂ (selon décret du 18/12/09). (1)(2) Offres réservées aux particuliers, non cumulables, valables du 02/01/10 au 28/02/10 dans le réseau Citroën participant. (3) Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable du 02/01/10 au 28/02/10 dans le réseau Citroën participant. (5) Suivant autorisation préfectorale. Consommations mixtes (en l/100 km) et émissions de CO₂ (en g/km) (normes CEE 99-100) de Citroën C1 3 portes 1.0i Airdream Attraction : 4,5 et 106 ; Citroën C3 Classic 1.1i Airdream : 6,0 et 140 ; Citroën C3 Picasso VTi 95 Attraction : 6,9 et 159.